

CONVOCAATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prie les membres du conseil communal, en vertu de l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du conseil communal, qui aura lieu **au centre culturel** à Sandweiler, **le jeudi 24 novembre 2022 à 16h00**.

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Approbation du programme d'action local « logement » PAL
3. Approbation de la nouvelle convention collective pour les salariés à tâche manuelle de la commune de Sandweiler
4. Convention de prestation des cours de « Fit for Fun » 2022/2023
5. Office social « Leweschte Syrdall » - Budget rectifié 2022 et budget initial 2023
6. Cession gratuite – Acte notarié no. 8921 – CBBRT PARTNERS LA FONCIERE S.à.r.l. - Parcelles 1059/5686 et 1060/5687
7. Acquisition – Acte notarié no. 8856 pour les parcelles 505/779 et 505/780
8. Deux droits de préemption – Confirmation des décisions prises par le collège des bourgmestre et échevins pour les parcelles 998/4549 et 998/4550
9. Don 2022-3 à une association non locale
10. Fixation du prix de vente pour le service du repas sur roues
11. Approbation de divers titres de recettes
12. Questions des conseillers et du public

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux au secrétariat communal.

Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le Bourgmestre, **Le Secrétaire f.f.,**

